

INFOS CIDERAL

Piscine Les Aquatides



Horaires d'ouverture 2015/2016

Période scolaire

Lundi

Espace ludique : de 14h30 à 16h45

Espace ludique et sportif : de 12h /13h30 et de 16h45 à 19h

Mardi

Espace ludique et sportif : de 16h45 à 20h

Mercredi :

Espace ludique : de 10h à 12h

Espace ludique et sportif : de 15h à 19h

Jedi :

Espace ludique et sportif : de 12h à 13h30 et de 16h45 à 20h

Vendredi :

Espace ludique et sportif : de 12h à 13h30 et de 16h45 à 21h

Samedi :

Espace ludique et sportif : de 14h30 à 18h

Dimanche :

Espace ludique et sportif : de 8h à 13h

Période vacances scolaires (ZONE B)

Lundi

Espace ludique et sportif : de 14h à 20h

Mardi

Espace ludique et sportif : de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Mercredi :

Espace ludique et sportif : de 10h à 12h30 et de 14h à 20h

Jeudi :

Espace ludique et sportif : de 10h à 12h30 et de 14h à 20h

Vendredi :

Espace ludique et sportif : de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Samedi :

Espace ludique et sportif : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Dimanche :

Espace ludique et sportif : de 10h à 13h et de 14h30 à 17h45

Plus d'infos : 02 96 66 14 40

www.cideral.com

RPAM



**Le Relais Parents Assistants Maternels,
un service pour les professionnels mais également pour les parents.**

Qu'est-ce que le RPAM ?

Le relais est un service du CIAS de la CIDERAL. Il a pour mission d'accompagner outre les professionnels de la petite enfance, les parents employeurs d'un assistant maternel ou d'une garde d'enfants à domicile.

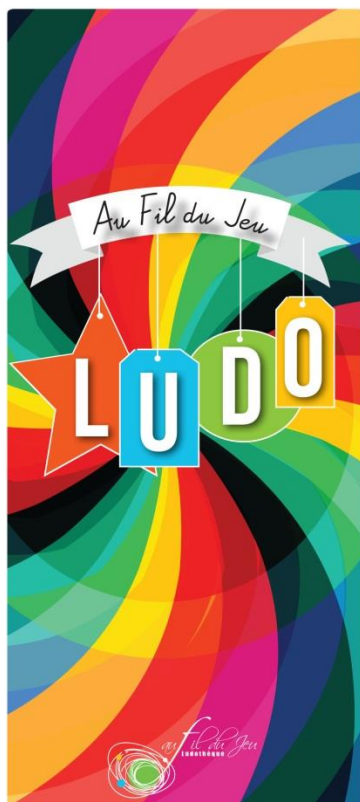
Ce service accompagne le parent dans la recherche d'un mode d'accueil, collectif ou individuel.

Il informe sur les droits et les devoirs des parents employeurs lors de l'embauche mais également tout au long du contrat de travail (Modèle de contrat et projet d'accueil, congés payés, fin de contrat...).

Dans différentes communes de la CIDERAL, des éducatrices de jeunes enfants animent des rencontres autour du jeu, à l'attention des enfants de moins de trois ans accompagnés d'un adulte. Le planning de ces matinées d'éveil est disponible dans votre mairie ou sur le site de la CIDERAL : www.cideral.com

Renseignements : 02.96.66.60.50

Ludothèque « Au Fil du Jeu »



La ludothèque est un lieu ouvert à tous, familial et intergénérationnel.

Elle vous propose des jeux sur place, des emprunts de jeux, des événements ludiques, des accueils de collectivités, sur l'ensemble du territoire.

Pour les assistantes maternelles

Le jeudi de 9h30 à 12h
Gratuits sur inscription

A Toi de jouer !

A la découverte des jeux de la ludo
Pour les 6/10 ans, accompagné d'un adulte de 10h à 11h30
le 3^{ème} samedi du mois de 10h à 11h30 de 6 à 10 ans sur inscription
19 décembre, 16 janvier, 21 mai, 18 juin

Les soirées jeux :

2^{ème} vendredi du mois de 20h à 22h30
A partir de 8 ans sans inscription
11 décembre, 8 janvier, 11 mars, 13 mai, 10 juin

Horaires d'ouverture de la Ludo :

Mardi de 16h30 à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
Vendredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 10h à 12h30

Tarifs :

Adhésion familiale annuelle
(de date à date) : 15 euros

Pour emprunter, des cartes de jeux sont à votre disposition :

Carte de 10 jeux : 11 euros
Carte de 20 jeux : 20 euros
Carte de 30 jeux : 27 euros

Plus d'infos :

02 96 66 40 17
www.cideral.com

Bébés lecteurs



Vous êtes parents, grands-parents, professionnels de l'enfance, venez avec vos enfants ou ceux que vous accueillez aux séances Bébés Lecteurs !

Ce sont des animations gratuites de lecture collective destinées aux enfants de moins de 4 ans. Organisées dans les différentes bibliothèques de la CIDERAL, elles accueillent à partir de 9h45, 10h à Plémet, jusqu'à 11h.

Dates des séances sur www.cidereal.com

Plus d'infos :
www.cidereal.com

Maison des Services Publics, LOUDEAC



Une seule adresse pour vos formalités administratives, de prestations familiales, de santé et de justice.

Ouvert de 9h à 12h et de 13h à 17h, Tél : 02 96 66 48 37

CPAM : 3646

CAF : 0 810 25 22 10

CICAS : 08 20 20 01 89

Accueil : 02 96 66 48 37

Immatriculations : 02 96 66 48 40

Passeports biométriques : 02 96 66 48 38

Maison de la Justice et du Droit : 02 96 25 01 42

Office de Tourisme du Pays Centre Bretagne : 02 96 28 25 17

Maison de la Justice et du Droit

02 96 25 01 42

Lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence : Prendre rdv au 02 96 78 20 00.

Avocats : Le 1er ou le 2ème vendredi matin du mois. Prendre rdv au 02 96 25 01 42.

Association Le Gué : Médiation familiale. Prendre rdv au 02 96 33 53 68.

Le 1er lundi matin du mois.

Notaires : 3ème mardi après-midi du mois. Prendre rdv au 02 96 68 30 90.

UFC que choisir : Les mardis et vendredis matins. Prendre rdv au 02 96 78 12 76

Conciliateur de justice (pour le canton de Loudéac) : Dans le cadre d'affaires civiles exclusivement, le 1er vendredi du mois. Prendre rdv au 02 96 25 01 42 ou sur place.

Association Départementale d'Alternative Judiciaire : Aide et information des victimes. Les 1er et 3ème mardis matins du mois. Prendre rdv au 02 96 61 83 79.

Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation : Sur convocation ou prendre rdv au 02 96 77 28 30 ou 47, fax : 40.

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles :

Informers les femmes et les familles en matière juridique, professionnelle et sociale, le 3ème vendredi matin du mois. Prendre rdv au 02 96 78 47 82.

Associations de tutelle : 2ème et 4ème lundis du mois, prendre rdv avec : ACAP 02 96 78 84 00, APM22 02 96 68 16 80, UDAF22 02 96 33 40 76.

Protection de la jeunesse : sur convocation.

Huissiers de Justice : 4ème vendredi matin du mois. Prendre rdv au 02 96 25 01 42.

Inspection du Travail : 2ème jeudi

Borne interactive en visioconférence avec le Tribunal de

Grande Instance de St Brieuc (mardi 14h-16h pénal, vend. 14h-16h civil)

Pour obtenir des renseignements, accomplir des démarches, constituer un dossier, avoir un suivi sur une affaire en cours sans se déplacer au TGI de St Brieuc. Renseignements au 02 96 25 01 42.

SERVICES ADMINISTRATIFS

L'administration

(Services de la mairie de Loudéac)

Immatriculations : du mardi au vendredi de 9h à 12h. Sans rdv. Renseignements au 02 96 66 48 40, [msp-loudeacimmatriculation@orange.fr](mailto:mSP-loudeacimmatriculation@orange.fr)

Passeports : du mardi au vendredi de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h, prendre rdv au 02 96 66 48 38, [msp-loudeacpasseport@orange.fr](mailto:mSP-loudeacpasseport@orange.fr)

La santé et la retraite

CPAM : 3646, CARSAT : 3960, CICAS : 08 20-20-01-89

La **Caisse Primaire d'Assurance Maladie** est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

CARSAT : le service social accueille sur rdv le mercredi (3646), le service retraite accueille sur rdv le mardi (3960 ou 09 71 10 39 60).

CICAS (retraite complémentaire) sur rdv les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis (08 20 20 01 89).

Les prestations familiales

CAF : 0 810 25 22 10

La Caisse d'Allocations Familiales accueille le public sur rdv les mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Prendre rdv au 08 10 25 22 10.

Véronique Roguet, assistante sociale, accueille **les familles avec enfant(s) à charge sur rdv** (**uniquement pour les situations suivantes** : grossesse, naissance, adoption, séparation, décès du conjoint ou d'un enfant, maladie ou handicap d'un enfant) l'appeler au 02 96 66 47 76.

Office de Tourisme du Pays Centre Bretagne
02 96 28 25 17

www.centrebretagne.com

Du 1^{er} septembre au 30 juin :

lundi au vendredi, 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 10h00 à 12h00.

Du 1^{er} juillet au 31 août :

lundi au vendredi, 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30,

samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Ordures ménagères



Le devenir des déchets ménagers est plus que jamais d'actualité.

Aujourd'hui, grâce au recyclage, nos déchets sont de véritables ressources en redevenant des matières premières de qualité ce qui permet d'éviter la sur-utilisation de matière vierge pour partie non renouvelable (Pétrole, Minerai de fer, Bois etc...) dans nos produits du quotidien.

A l'heure où de nouveaux emballages plastiques deviennent recyclables, la CIDERAL a souhaité faire évoluer son dispositif de collecte afin de simplifier le geste de tri. Objectif : collecter toujours plus de produits recyclables de qualité afin d'en accroître la valorisation.

C'est pourquoi, la CIDERAL a décidé de substituer la collecte en apport volontaire par une collecte sélective de proximité dès le second trimestre 2015.

Ce changement de mode de collecte positionne notre communauté de communes comme un territoire phare en matière de tri sélectif, tant par sa volonté de rapprocher le service au plus proche du citoyen que de lui offrir des consignes de tri élargies plus simple à suivre *. Ces modifications vont permettre de générer des économies substantielles en termes de traitement des déchets et à minimum stabiliser le montant de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères... un signe fort du caractère responsable de la CIDERAL par rapport à la bonne gestion des deniers publics.

** Dorénavant les pots, barquettes et films pourront être mis au tri. Actuellement, seuls 3 millions de français trient de façon expérimentale ces nouveaux emballages.*

Retrouvez les consignes de tri sur : www.cideral.com

JOUR DE COLLECTE DANS VOS COMMUNES **Calendrier 2016 bientôt disponible**

INFOS :

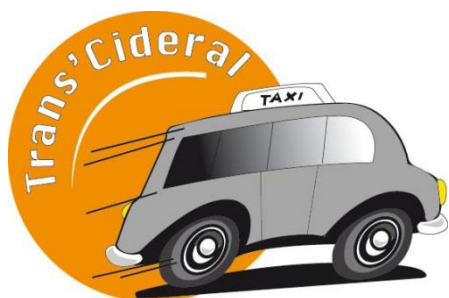
Collecte à partir de 5h.

Sortez votre poubelle OM ou sac(s) jaune(s) aux emplacements prévus la veille au soir.

Pour toute réclamation :

Tél : 02 96 66 09 06 - lacollecte@cideral.fr

Trans'Cideral



Les personnes adhérentes au service Trans'Cideral sont invités à se rendre en mairie ou au CCAS pour demander le renouvellement de leur carte pour l'année 2016

Plus d'infos : CIAS Cideral au 02 96 66 09 09

ACCUEIL LOGEMENT

Un service gratuit et quotidien pour répondre à toutes les questions des habitants de la CIDERAL en matière d'habitat et de logement : aspects juridiques, financiers, administratifs, architecturaux...

Il s'adresse à l'ensemble des habitants de la CIDERAL : Les jeunes ménages, les personnes âgées, les jeunes, les nouveaux arrivants, les propriétaires, les futurs propriétaires, les locataires...

En plus de centraliser l'offre de logements locatifs sur la CIDERAL (listing disponible et actualisé chaque semaine), nous mettons à la disposition du public :

- La demande de logement social et l'enregistrement de la demande unique
- La documentation concernant le PIG différents dispositifs...
- La documentation concernant les aides à l'amélioration du logement (PIG)
- La documentation de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH),
- La documentation de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL),
- La documentation de l'Agence nationale pour le Développement de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Contact : Chantal Gicquel au 02 96 66 09 07

Permanences des partenaires de la CIDERAL
Conseils gratuits dans le domaine du logement

CAUE

Pour vos projets de construction de réhabilitation, de restructuration ou d'extension, Bernard Belorgey, architecte du Conseil D'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor (CAUE 22) assure des permanences les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois, de 9h30 à 17 à la CIDERAL, 4/6 bd de la Gare à Loudéac.

Ces conseils personnalisés sont gratuits et interviennent, pour plus d'efficacité possible, en amont de votre projet.

Ces permanences se déroulent sur rendez-vous, vous pouvez contacter le service urbanisme de la CIDERAL au 02 96 66 14 64
ou par courriel : service.urbanisme@urbacideral.fr

ADIL

Que vous cherchiez à construire, acheter, vendre, louer ou faire des travaux dans votre logement, l'ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement vous apporte des réponses à vos questions en vous proposant un conseil complet, personnalisé, juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat.

Permanence à LOUDEAC dans les locaux de la CIDERAL tous les premiers mardis de chaque mois de 9h à 12h. C'est sans rendez-vous. Vous pouvez également contacter l'ADIL à St Brieuc.

Espace info Energie

L'espace Info Energie est animé par Antoine DONALIES à raison d'une semaine sur deux. Sa mission première est de vous proposer conseils et solutions concrètes pour une meilleure maîtrise de vos consommations d'énergie : chauffage, isolation, éclairage... Il vous informera aussi sur le recours aux énergies solaire, la géothermie... En outre, l'animateur sera en mesure de réaliser des évaluations simplifiées de votre consommation énergétique actuelle et future en tenant compte de vos projets de travaux. Financé par l'Ademe et la Région Bretagne, ce service apporte des conseils neutres, indépendants et totalement gratuits, alors, n'hésitez pas !

Permanence téléphonique au **0 820 820 466** du Lundi au Vendredi 13h30 - 17h30 et sur rendez-vous, les semaines impaires au Pôle Environnement, 75 bd de Penthièvre à Loudéac

PLUI

Qu'est ce que le PLUI ?

Le PLU est un document d'urbanisme qui, établit un **projet global d'urbanisme et d'aménagement** et fixe en conséquence les **règles générales d'utilisation du sol**. Il comprend un règlement graphique et écrit, qui délimite un plan des différentes zones : urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles, et définit les règles qui encadrent l'exécution des travaux et constructions.

Le PLUI couvre l'**intégralité du territoire communautaire**. Le périmètre de la CIDERAL est l'échelle la plus pertinente pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements. Cette dimension permet une mutualisation des moyens et des compétences et exprime la solidarité entre les territoires.

Le PLUI est en cours d'élaboration. Depuis février, élus et acteurs du territoire ont amorcé un travail de réflexion collective qui se déroulera jusqu'à la fin de l'année 2016.

Actuellement, le travail se concentre sur la définition des objectifs et du projet stratégique.

Habitants et acteurs sont associés tout au long de la procédure dans le cadre de la concertation.

Tous les habitants de la CIDERAL sont invités à participer aux réunions publiques d'information sur la démarche d'élaboration du PLUI. « *L'objectif de ces réunions est d'échanger avec vous autour des éléments de diagnostic et des enjeux de ce document d'urbanisme pour le territoire de la CIDERAL à l'horizon 2030* » souligne Christophe Le Ho, Vice-Président en charge de l'Urbanisme à la CIDERAL.

Prochaines réunions publiques en JANVIER 2016

Comment participer au projet ?

Différents moyens existent pour vous informer et contribuer au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

S'informer :

Sur www.cideral.com.

Lire les actualités présentées dans le Cideral'infos et la presse locale.

Consulter l'exposition sur le PLUI qui sera présentée en fin d'année 2015.

S'exprimer :

Participer aux réunions publiques et ateliers.

Écrire au service urbanisme.

Contribuer à l'enquête publique qui aura lieu en fin d'année 2016.

Réseau des bibliothèques

Le réseau des bibliothèques de la CIDERAL reconduit son atelier d'écriture.

Accompagné d'un écrivain et d'un photographe, essayez-vous à l'écriture d'un autoportrait en mots et en images.

Nombre de place limité à 8.

Atelier ouvert à tous les adultes et adolescents, gratuit sur 4 séances, dès le mois de janvier 2016.

Pour tous renseignements

Contactez Alice Bailly : 02 96 66 14 53 / a.bailly@cideral.fr

ou les bibliothèques du réseau de la CIDERAL.